
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVII • 2019

PORNIC ET LE PAYS DE RETZ LES TRANSFORMATIONS PAYSAGÈRES DU LITTORAL



ACTES DU CONGRÈS DE PORNIC 6-7-8 SEPTEMBRE 2018
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Impacts sur l'environnement littoral des ouvrages défensifs aux approches de l'embouchure de la Loire

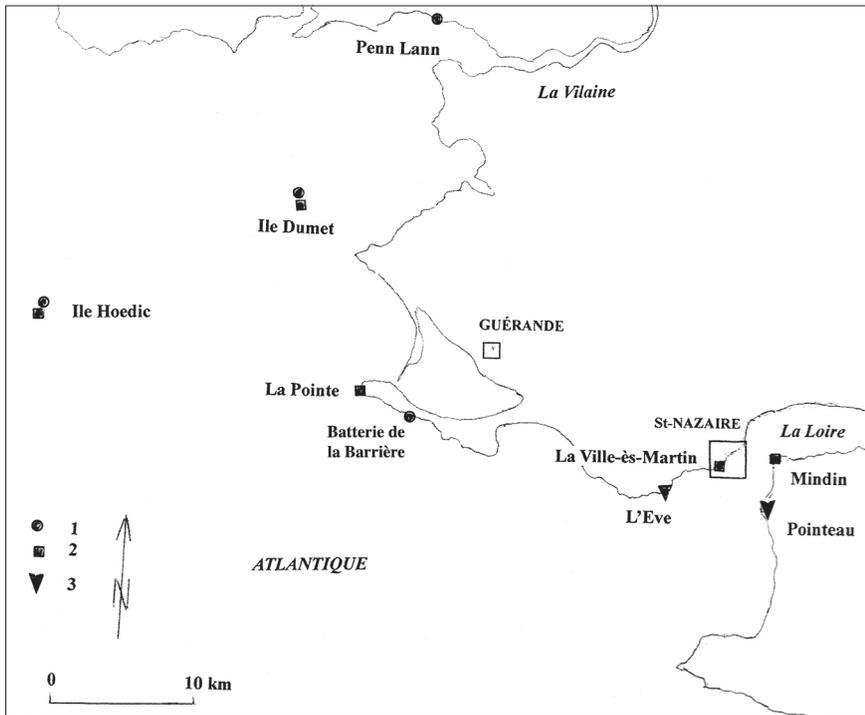
Les ouvrages défensifs examinés s'échelonnent du Pointeau, en Saint-Brévin-les-Pins, au sud, à Penn-Lann, orthographié aussi Pen-Lan, en Billiers, au nord, en poussant vers l'ouest jusqu'aux îles Dumet et Hoëdic, couvrant ainsi largement l'embouchure de la Loire (carte 1).

Si plusieurs publications ont présenté ces sites¹, force est de reconnaître que leurs auteurs se sont principalement intéressés aux aspects historiques et architecturaux, délaissant l'examen des pierres de construction. Cet éclairage s'avère pourtant essentiel à divers points de vue : choix dans la nature des pierres utilisées tant proximales que distales nécessitant des moyens d'exploitation et de transport adaptés, modalités dans l'appareillage sous forme de pierres de taille et de moellons..., le tout influençant directement le coût de ces constructions mais aussi leur résistance aux injures de la guerre et du temps.

Le présent article est d'abord une première tentative pour combler ces lacunes et, *ipso facto*, une contribution originale à une meilleure connaissance du patrimoine militaire littoral ligérien. En un second temps élargissant les perspectives, il aborde – *mutatis mutandis* – les problématiques du devenir de ces ouvrages défensifs, aujourd'hui déclassés, et, plus précisément, leurs impacts dans la protection naturelle d'un espace convoité particulièrement sensible. Leur cadre est-il demeuré intact ou a-t-il été modifié et sous quelles formes² ?

1. FAUCHERRE, Nicolas, PROST, Philippe et CHAZETTE, Alain, *Les fortifications du littoral : la Bretagne sud*, Chauray-Niort, Édit. Patrimoine-médias, 1998, 280 p. ; LE POURHIET-SALAT, Nicole, *La défense des îles bretonnes de l'Atlantique des origines à 1860*, 2 vol., Vincennes, Service historique de la Marine, 1983 ; FRIJNS, M., MALCHAIR, L., MOULINS, J. -J. et PUELJNCKX, J.-J. *Index de la fortification française. Métropole et Outre-Mer, 1874-1914*, Welkenraedt, Autoédition, 2008, 832 p.

2. Deux remarques liminaires. La première concerne les ouvrages exécutés pendant la dernière guerre par les Allemands : du fait de l'emploi généralisé du béton, leur examen reste en dehors de nos compétences. La seconde se rapporte aux ouvrages qui n'ont pu être étudiés, parce que le temps nous a manqué pour les aborder (tour circulaire de l'île Dumet...). Toutefois, les édifices retenus ont paru suffisamment représentatifs pour permettre plusieurs conclusions.



Carte 1 – Localisation des ouvrages défensifs cités (réal. L. Chauris)

1. Ouvrages anciens (xvii^e-xviii^e siècles)
2. Réduit-modèle 1846, conservé
3. Ouvrages de la fin du xix^e siècle

Diversité des constructions

Avant les examens lithologiques, quelques brefs rappels historiques et architecturaux s'avèrent indispensables. Les ouvrages étudiés appartiennent à différentes époques, se traduisant par des changements morphologiques.

Les premiers ouvrages

La batterie de la Barrière (Le Croisic), remontant pour partie à Louis XIV, montre encore une belle escarpe avec fruit, couronnée par un parapet à mâchicoulis, érigée en bordure même du rivage. Le vieux fort de Hoëdic, situé à la pointe de Beg-Lagad (fin xvii^e siècle), aujourd'hui ruiné, est toujours entouré d'un fossé. Le fort rond de l'île Dumet, protégé par une batterie circulaire, a été édifié au milieu du xviii^e siècle (1756-1758). Le corps de garde de Penn-Lann est de 1781.



Figure 1 – Batterie de la Barrière, escarpe en arc de cercle (cl. L. Chauris)

Au début de la seconde partie du XIX^e siècle

Suite aux travaux de la commission mixte d'armement des côtes de 1841, plusieurs ouvrages défensifs (réduit avec batterie), dits « modèle 1846 », ont été construits : Mindin (1863), en Saint-Brévin-les-Pins, sur la rive sud de l'estuaire de la Loire ; la Ville-ès-Martin, à Saint-Nazaire (1861) ; la Pointe (1861) au Croisic ; île Dumet (1847-1849) ; île Hoëdic (1847-1855).

A titre d'exemple, quelques mots sur Hoëdic. L'enceinte, de plan trapézoïdal, cantonnée de quatre bastionnets, est entourée par un large fossé, limité par une contrescarpe. L'accès se fait par pont-dormant et pont-levis. La caserne défensive comporte trois niveaux voûtés. La poudrière, élevée au centre de l'enceinte, est en ruines.

Vers la fin du XIX^e siècle

Au Pointeau, la batterie, avec soutes à munitions bien conservées, remonte à l'extrême fin du XIX^e siècle. La batterie de La Ville-ès-Martin a été reconstruite vers la même époque. Le fort de l'Ève, en Saint-Nazaire (1891-1895), est aménagé – après la crise de l'obus-torpille qui avait rendu obsolètes les réduits du modèle 1846 – sur une pointe, avec abris sous roc et infrastructures pour projecteur en bordure même de la falaise.

Pierres mises en œuvre

Origine proximale

Pour d'évidentes raisons financières, les bâtisseurs avaient tout intérêt à utiliser les pierres affleurant à proximité de leurs ouvrages. Cette modalité s'est, effectivement, largement réalisée ; toutefois, le plus souvent, le sous-sol local n'a pu fournir que des moellons et non des pierres de taille.

L'escarpe en arc de cercle de la batterie de la Barrière offre un cas assez exceptionnel. Elle a été, en effet, exécutée avec le leucogranite à gros grains, feuilleté, riche en grandes lames de muscovite (mica blanc) à éclat argenté, extrait dans les rochers affleurant sur l'estran : ici, la provenance des matériaux est immédiate. La muraille, avec fruit, est constituée de moellons hétérométriques, souvent de grandes dimensions, posés à plat ou, plus rarement, de chant. L'élévation, sauf le parapet sommital, présente des assises assez régulières, bien que de hauteur inégale. Le feuilletage accusé, s'il permet l'obtention de moellons allongés, rend très difficile celle des pierres de taille, les blocs extraits se délitant en plaques sous le choc du marteau. Ce feuilletage est encore accentué par l'érosion météorique, très intense aux abords de l'océan.

À la Ville-ès-Martin, la nature des moellons est différente dans le réduit et dans le parapet de la batterie plus tardif. Dans le réduit, il s'agit d'amphibolites-pyroxénites rubanées – identiques à celles qui affleurent sur la plage voisine – en petits éléments

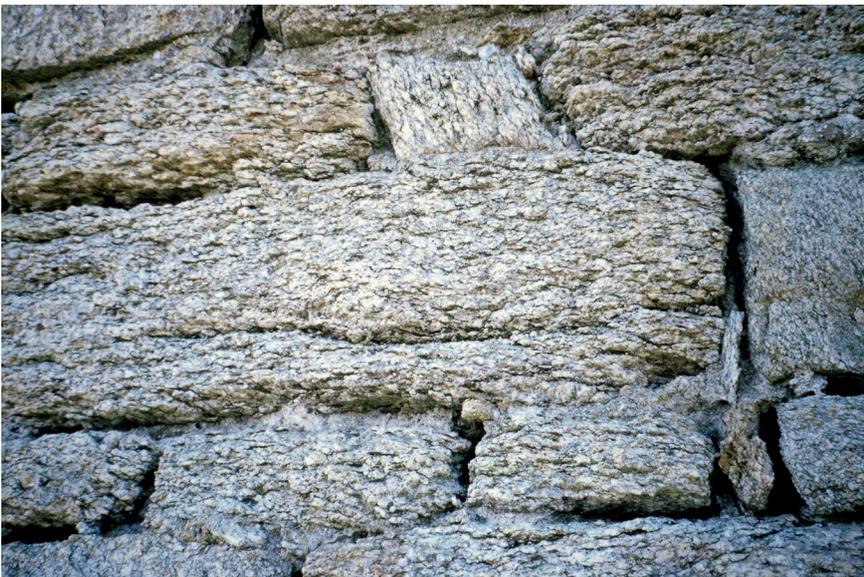


Figure 2 – Batterie de la Barrière, leucogranite feuilleté, proximal, en moellons disposés à plat, ou rarement, de chant (cl. L. Chauris)



Figure 3 – Réduit de la Ville-ès-Martin, moellons assisés en amphibolites-pyroxénites rubanées ; pierres de taille des corbelets, de la base des chaînes d'angle et de la porte, en granite ; meurtrières et ouvertures en arc, en calcaire (cl. L. Chauris)



Figure 4 – Entrée du réduit de la Ville-ès-Martin : granite, puis calcaire portant le millésime 1861 (cl. L. Chauris)

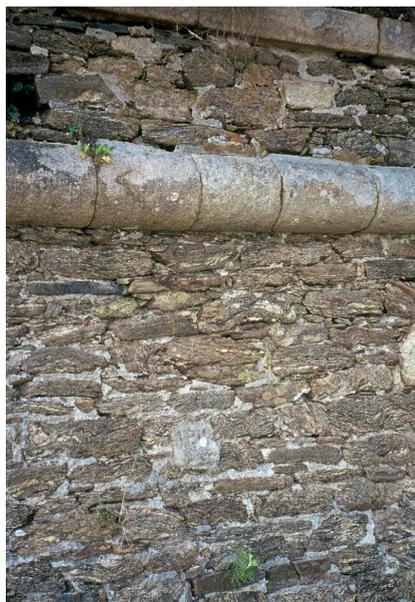


Figure 5 – Parapet de la batterie de la Ville-ès-Martin, moellons en gneiss migmatitiques (cl. L. Chauris)

plats hétérométriques, disposés en assises réglées, mais de hauteurs diverses ; dans le parapet de la batterie, de gneiss migmatitiques très hétérométriques, de façonnement irrégulier, très grossièrement assisés, extraits également aux environs. Au total, grandes différences tant lithologiques qu'architectoniques entre les deux ouvrages, séparés dans le temps (*supra*).

À Mindin, la pavage du caniveau basal a fait appel, pour partie, aux roches voisines : pyroxénite, gneiss migmatitique. Au Pointeau, les moellons des maçonneries sont également en gneiss migmatitiques ; le béton fait son apparition dans la Grande Casemate (1894).

Les montants de la partie inférieure de la porte d'entrée dans le réduit de la Pointe sont façonnés en pierres de taille dans un granite en provenance de la presqu'île du Croisic (faciès de « Batz »).



Figure 6 – Entrée du réduit de Mindin. Trois assises basales en granite surmonté par le calcaire blanc, rugueux. Moellons hétérométriques de l'élévation en granite (cl. L. Chauris)



Figure 7 – Au Pointeau, dans la « Grande Casemate » (1894), apparition du béton (cl. L. Chauris)



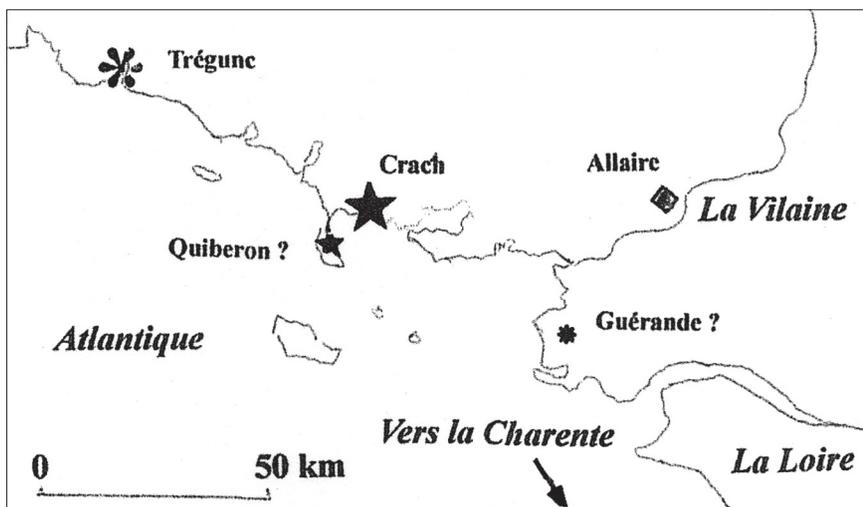
Figure 8 – Réduit de Mindin, ouverture arquée et meurtrières en calcaire (cl. L. Chauris)



Figure 9 – Batterie du Pointeau, moellons de gneiss migmatitique (cl. L. Chauris)

Comme on pouvait s'y attendre, vu la situation de l'île Dumet, dans le fort modèle 1846, les moellons sont de provenance insulaire : orthogneiss avec nette linéation (également façonnés en pierres de taille) et différents faciès du complexe micaschisteux *sensu lato* dont des prasinites vertes³...

Dans le vieux fort d'Hoëdic, les murailles, en moellons hétérométriques plus ou moins assisés, montrent l'association des granites fin et fin-moyen de l'île même. Dans le grand fort de Hoëdic, une partie des moellons des parements et des blocages a été extraite des douves comme l'indiquent, sans ambiguïté, les fronts de taille dans la contrescarpe. L'escarpe de la caserne a été exécutée au moins pour partie en granite légèrement porphyroïde, avec muscovite, façonné en moellons soigneusement assisés ; par contre, l'escarpe de l'enceinte proprement dite est en moellons granitiques plus irrégulièrement disposés. Au total, les pierres locales représentent plus de 90 % du volume des matériaux⁴.



Carte 2 – Provenance des granites distaux mis en œuvre (réal. L. Chauris)

La mention « ? » désigne une provenance possible

Granites de provenance distale (carte 2)

Dans le grand fort d'Hoëdic, les pierres de taille (portes monumentales, encadrements des ouvertures, chaînages d'angle...) proviennent du continent. Il s'agit,

3. Nous disons nos vifs remerciements à P. Jadé et à L. Duigou, membres fondateurs de « l'Association 1846 », pour leurs précieuses informations sur le réduit de l'île Dumet.

4. CHAURIS, Louis, « Pierres et construction à Hoëdic », *Melvan*, 6, 2009, p. 115-124.

d'une part, d'un granite clair, à gros grain, piqué de biotite (mica noir), extrait du massif de Trégunc dans le Sud-Finistère, et exploité, entre autres, sur les rives de l'Aven⁵ ; d'autre part, d'un granite à grain fin, de nuance gris-bleuté, en provenance du massif de Crac'h dans le Morbihan. Ces deux belles pierres d'appareil sont associées de manière aléatoire ou, parfois, en alternance (porte monumentale interne de la caserne). Certains éléments portent de curieuses pustules en relief (une, voire plusieurs) qui seraient les marques des tailleurs de pierre (?).

Dans le réduit de l'île Dumet, les pierres de taille granitiques offrent deux faciès totalement différents. Le premier, à grain fin (1-2 millimètres), à texture équante, à rattacher semble-t-il, au massif de Guérande (?), (secteur de Clis, Loire-Atlantique, largement mis en œuvre). Le second, à grands feldspaths porphyroïdes (5-6 centimètres) maclés Carlsbad, plus ou moins alignés, identique à la pierre extraite à Allaire (Morbihan) et transportée par la Vilaine.

Dans quelques ouvrages, la provenance du granite employé en pierres de taille n'a pu encore être précisée. Tel est le cas du réduit de la Ville-ès-Martin (montants inférieurs de la porte, en granite à grain fin, avec un peu de muscovite, assises inférieures des chaînages d'angle, corbelets des bretèches...) ; du cordon dans le parapet extérieur de la batterie de ce même réduit (granite fin-moyen à muscovite accessoire). Dans le réduit de Mindin, les éléments inférieurs des chaînes d'angle, en pierres de taille, sont en granite à grain moyen, à biotite, avec un peu de muscovite, disposés par carreaux et boutisses offrant les dimensions suivantes : longueur = 60 centimètres, largeur = 40 centimètres, hauteur = 30 centimètres. Les moellons des élévations très hétérométriques, sont également en granite à grain moyen.

L'une des bornes, à section octogonale, limitant l'emprise du terrain militaire aux abords du grand fort de Hoëdic, est façonnée dans un leucogranite à grain moyen légèrement orienté, avec filonnet de pegmatite, rattaché, à titre d'hypothèse, à la pierre de Quiberon. Une autre borne, à section quadratique, pourrait avoir la même provenance.

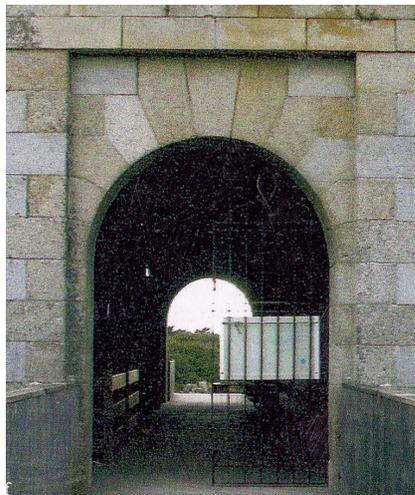


Figure 10 – Porte monumentale du grand fort d'Hoëdic, alternance entre le granite clair, à gros grain, de Trégunc et le granite gris-bleu, à grain fin, de Crac'h (cl. L. Chauris)

5. *Id.*, « Dans le Finistère, le granite de Trégunc, à présent abandonné », *Le Mausolée*, 1999, n° 749, p. 70-74 ; n° 750, p. 76-79 ; n° 752, p. 72-75 ; n° 753, p. 74-77.

Calcaire d'origine lointaine

Du calcaire, en provenance de la Charente, façonné en pierres de taille, a été utilisé dans plusieurs réduits modèle 1846.

À la Pointe, sur le granite des montants inférieurs de la porte du pont-levis, a été mis en œuvre un beau calcaire blanc-gris à blanc-jaune, au toucher rugueux ; de même pour le couronnement de ladite porte avec le millésime 1861 ; et aussi pour l'encadrement des ouvertures et des meurtrières.

Dans le réduit de la Ville-ès-Martin, même calcaire pour chaînages d'angle (au-dessus du granite), ouvertures et meurtrières ; mêmes dispositifs dans le réduit de Mindin. Mise en œuvre également du calcaire dans les infrastructures du projecteur de l'Ève. Le calcaire est très utilisé dans le réduit de l'île Dumet (parties supérieures des portes, parapet de la terrasse...). Sa résistance aux vicissitudes du climat océanique est soulignée par la conservation des angles.

La provenance, *a priori* surprenante, d'une pierre aussi lointaine que le calcaire de la Charente peut, en fait, s'expliquer par plusieurs motifs indépendants. Si l'on met à part les cas de la Barrière, de la Pointe et d'Hoëdic où les granites affleurent sur place, ailleurs, les granites devaient être acheminés par charrois ou par eau depuis les carrières plus ou moins distales. Par suite de leur façonnement difficile,



Figure 11 – Réduit de La Pointe, partie inférieure de la porte en granite, partie supérieure en calcaire (cl. L. Chauris)



Figure 12 – Fort de l'Ève, porte cintrée en calcaire (cl. L. Chauris)

la taille des granites exige non seulement beaucoup de temps, mais aussi d'habiles artisans. Inversement, les calcaires sont de façonement aisé et, dans le cas des ouvrages édifiés sur le littoral, le handicap de la distance est fortement atténué grâce à l'acheminement par mer. Enfin, dernière raison du choix des calcaires : lors de l'attaque par l'artillerie ennemie, les éclats du granite sont plus dangereux pour les assiégés que ceux du calcaire. En un mot, impératifs environnementaux, financiers et stratégiques rendent compte de l'impact joué ici par les calcaires.

À l'issue de ces analyses peut-être quelque peu lassantes, car, inévitablement, parfois répétitives, plusieurs déductions peuvent être formulées sur l'emploi des pierres mises en œuvre.

Appel généralisé aux pierres locales pour les moellons, en vue d'abaisser les coûts liés aux dispendieux transports. De là, la diversité des roches utilisées, reflets de la géologie du sous-sol local : gneiss migmatitiques et amphibolites-pyroxénites rubanées à la Ville-ès-Martin ; orthogneiss, prasinites... à l'île Dumet ; granites à Hoëdic...

Nécessité de quérir, parfois au loin, pour des motifs architectoniques, des pierres de taille, indispensables dans certaines parties des ouvrages (chaînes d'angle, encadrements des ouvertures...). Deux types de pierre de taille, totalement différentes, ont été recherchés dans ce but. D'une part, quelques granites de Bretagne méridionale : Trégunc dans le Finistère, Crac'h et Allaire dans le Morbihan, Guérande (?) en Loire-Atlantique. Ces granites ont été choisis, non seulement pour leurs qualités intrinsèques, mais aussi, et surtout pour leurs possibilités d'acheminement par voie d'eau, d'abord par ria, puis par mer ; le cas du granite d'Allaire, utilisé à l'île Dumet, est, sous ce rapport, particulièrement instructif. D'autre part, des calcaires, pouvant, eux aussi être transportés par voie d'eau (La Charente, puis l'océan)⁶.

Par ailleurs, ces annotations lithologiques contribuent à une meilleure connaissance géographique des ouvrages fortifiés, aujourd'hui parties intégrantes du Patrimoine national. Loin d'être uniquement le reflet du sous-sol local, ces édifices s'avèrent aussi être comme un écho pétrifié de la contribution, loin d'être négligeable, d'autres terroirs de la Nation. Pierres proximales et pierres distales ont, ainsi contribué, dans le passé, à sa défense.

6. L'appel à des roches lointaines pour les ouvrages défensifs est, en fait, très général en Bretagne méridionale. Ainsi, à Groix et à Belle-Île, très large utilisation au granite de Trégunc ; le granite de Crac'h est également mis en œuvre à Belle-Île où les calcaires sont aussi très fréquents. Pour plus de détails, se reporter à *Id.*, « Nature et provenance des pierres mises en œuvre dans les ouvrages défensifs à Belle-Île (Morbihan) », *Bulletin de l'Association bretonne*, t. cxx, 2011, p. 285-302.

Le devenir des ouvrages défensifs et leur situation actuelle dans l'environnement littoral

Depuis leur construction, ces édifices, à vocation militaire initiale, ont subi des destins contrastés. Les uns sont restés en l'état – si tout au moins cette expression peut encore s'appliquer, en dépit des atteintes dues au temps au cours de leur abandon. Les autres ont subi des métamorphoses à des degrés variables. Succinctement, quelques aperçus de cet éventail.

À l'île Dumet, très certainement du fait de son isolement insulaire, le réduit est aujourd'hui l'ensemble défensif le mieux conservé du secteur étudié. L'île appartient à présent au Conservatoire du littoral.

À Hoëdic, le fort a été également acquis par ledit Conservatoire du littoral et est accessible au public.

La Barrière avait été, pour un temps, transformée en colonie de vacances.

La batterie du Pointeau est aujourd'hui facilement accessible dans un site dunaire boisé, offrant d'admirables perspectives sur l'embouchure de la Loire.

À Mindin, le réduit est aménagé en Musée de la Marine, mutation originale bien adaptée au site⁷.

À La Ville-ès-Martin, la partie supérieure du réduit a été enlevée ; le reste est bien conservé et d'accès aisé. L'ouvrage est dévolu aux expositions. Mieux, par sa position même, il a « stoppé » – pour combien de temps ? - l'urbanisation galopante de Saint-Nazaire à ses approches et se dresse au milieu d'un espace de verdure protégé jusqu'au rivage.

Le fort de l'Ève⁸ est établi dans un éperon, superbe belvédère sur l'estuaire de la Loire. Les infrastructures du projecteur sont accessibles par un sentier côtier dominant la falaise éboulueuse. On déplorera la prolifération des « tags » qui dénaturent les maçonneries...

Le réduit de la Pointe, au Croisic, désarmé et remis aux Domaines le 4 août 1890, a été vendu aux enchères publiques le 12 avril 1891 ; plusieurs propriétaires se sont succédé ; le fort a même été utilisé comme colonie de vacances. À présent, le réduit, transformé en hôtel de luxe – le Fort de l'Océan – est complètement réaménagé, avec un étage au niveau des bretèches à mâchicoulis, couronné par des mansardes⁹.

7. Les bacs à fleurs placés récemment devant le pont-levis du réduit de Mindin ont fait appel au granite rougeâtre à gros grain, dit de « La Clarté » dans le massif de Ploumanac'h (Côtes-d'Armor).

8. Et les installations allemandes datant de l'Occupation !

9. L'auteur renouvelle ses remerciements à la direction de l'hôtel pour son accueil. À titre d'information, signalons que le peintre Du Puygaudeau, aujourd'hui renommé, a séjourné dans le fort réaménagé.

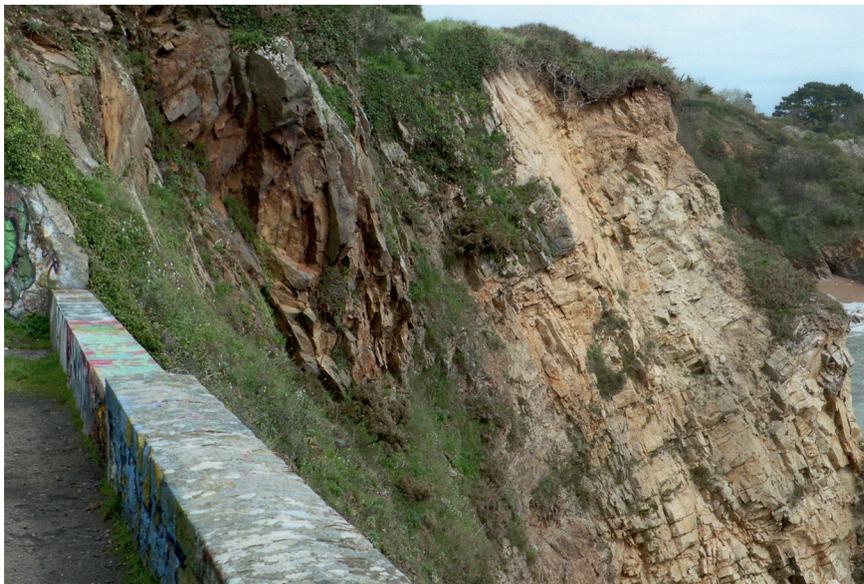


Figure 13 – Fort de l'Ève. Belvédère implanté dans la falaise



Figure 14 – La Pointe. Une mutation surprenante : du réduit spartiate à l'hôtel de luxe (cl. L. Chauris)



Figure 15 – A Penn Lann, panorama sur les grèves (cl. L. Chauris)

La transformation la plus surprenante est celle du site de Penn Lann, où le corps de garde et la poudrière sont aujourd’hui englobés dans un complexe hôtelier de luxe. La transformation a entraîné la construction de superbes bâtiments avec des pierres récupérées dans des manoirs (Lieuzel à Pleucadeuc, servant de porcherie, en ruines...). Le portail d’entrée dans le « Domaine de Rochevilaine » provient du manoir de Coetby à Guégon. À l’intérieur du domaine a été implanté un musée lapidaire en plein air (menhir, calvaire, puits... à l’entour d’une statue en granite à la déesse phénicienne Tanit – qui aurait été découverte lors des fouilles). Les aménagements sont dus successivement à un industriel (Henri Dresch, *circa* 1950-1978), à un médecin (Jean-Pierre Liégeois qui crée un centre de balnéothérapie éphémère en 1995), enfin à un hôtelier, Bertrand Jacquet, en 1997. Le corps de garde, conservé, est un peu perdu au milieu des constructions récentes ; il sert aujourd’hui de cave où les vins vieillissent à l’abri de ses murs épais¹⁰...

10. Nous redisons ici toute notre reconnaissance à M. B. Jacquet pour son accueil inoubliable. Les données présentées sont extraites de la plaquette éditée par le Domaine de Rochevilaine.

Épilogue

Les annotations présentées contribuent à préciser les connaissances sur le patrimoine militaire du littoral ligérien.

- Échelonnement dans le temps. Si les ouvrages examinés s'étirent depuis le XVII^e siècle jusqu'à l'extrême fin du XIX^e siècle, leur acmé se situe au début de la seconde partie du XIX^e siècle, suite aux travaux de la commission de 1841.
- Dispersion dans l'espace, tant sur les pointes que dans les îles, couvrant un large éventail dissuasif.
- Diversité des pierres mises en œuvre, tant proximales que distales, reflet des contraintes financières et des exigences architectoniques, offrant une riche panoplie – en pierres de taille et en moellons – comme dans un musée en plein air.
- Mutations variées dont, au total, l'influence s'avère aujourd'hui, bénéfique, non seulement pour leur sauvegarde, mais aussi pour la protection de l'environnement.

Louis CHAURIS

RÉSUMÉ

Les différents aspects présentés par les ouvrages défensifs, édifiés dans le passé, de part et d'autre de l'embouchure de la Loire et de ses approches, sont examinés sous l'angle du patrimoine militaire littoral. Leur étude concerne, du sud au nord, le Pointeau, Mindin, la Ville-ès-Martin, l'Ève, la Batterie, la Pointe, Penn Lann, l'île Dumet et Hoëdic. Selon les cas, les ouvrages ont été érigés du XVII^e siècle à l'extrême fin du XIX^e siècle avec un acmé au début de la seconde partie du XIX^e siècle. En soulignant les emplois respectifs des pierres proximales et distales mises en œuvre, les annotations lithologiques précisent certains points jusqu'ici méconnus et, *ipso facto*, peuvent guider les travaux de restauration.

Devenus obsolètes, ces sites ont connu, depuis leur déclassement, des destins contrastés : restés en l'état – ou presque ; rasés ; aménagés en musée ou en lieu d'expositions ; transformés en hôtels de luxe... Revirement de l'Histoire, ces ouvrages édifiés naguère dans une optique militaire apparaissent aujourd'hui - *mutatis mutandis* – du fait de leur position, comme les défenseurs apaisés, mieux, pacifiés, d'un environnement convoité particulièrement sensible, qu'ils continuent, à divers degrés, à protéger, même si leur mutation s'est effectuée, parfois, de manière inattendue.

Histoire de Pornic et du pays de Retz

Martial MONTEIL – Entre Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée :

le réseau de villes du nord de la cité des Pictons (IV^e-VII^e siècle apr. J.-C.)

Jocelyn MARTINEAU – Le château, le *castrum* et la ria de Pornic, XIII^e-XV^e siècle (approche archéologique)

Brice RABOT – Les campagnes de l'arrière-pays pornicais aux XIV^e et XV^e siècles

Jean-Luc SARRAZIN, Le paysage portuaire de la Baie à la fin du Moyen Âge

Bernard MICHON, Le projet de canal de Nantes à Pornic du marquis de Brie-Serrant (fin du XVIII^e siècle)

Agathe Aoustin – Métamorphose d'un site isolé en lieu de villégiature : l'exemple du port de Pornic (1820-1959)

Hubert HERVOUËT – Charles Le Roux et Louis Cabat, deux peintres à Pornic, été 1850

Patrimoine de Pornic et du pays de Retz

Jean-François CARAËS – Pornic : images de la ville ancienne

Dominique PIERRELÉE – Pornic : images d'une ville moderne (de 1800 à nos jours)

Gwyn MEIRION-JONES, Michael JONES, Marie-Ève SCHEFFER – La Touche en La Limouzinière, Loire-Atlantique : un logis-porche

Daniel PRIGENT, François HEBER-SUFFRIN, Christian SAPIN – L'abbatiale de Saint-Philbert-de-Grandlieu

Fabien BRIAND, Bernard de GRANDMAISON, Gérard SETZER – Le château de Machecoul :

un bilan des recherches historiques et archéologiques récentes

Christian DAVY et Patrice PIPAUD – Retables et retableurs aux Moutiers-en-Retz

Patrice PIPAUD – La lanterne des morts des Moutiers-en-Retz

Véronique MATHOT – La villa Chupin à Saint-Brevin-l'Océan

Les transformations paysagères du littoral

Louis CHAURIS – Impacts sur l'environnement littoral des ouvrages défensifs aux approches de l'embouchure de la Loire

Axel LEVILLAYER, Catherine MOREAU – Un exemple d'archéologie en contexte insulaire ou l'archéologue face à la mer :

l'île Dumet (Piriac-sur-Mer, Loire-Atlantique)

Alain GALLICÉ et Gildas BURON – Les zones humides entre Loire et Vilaine (1770-début du XXI^e siècle) :

disparition, évolution, maintien et patrimonialisation

Laurent DELPIRE – La presqu'île guérandaise, source d'inspiration des peintres aux XIX^e et XX^e siècles

Patrick LE LOUARN – La construction juridique des paysages littoraux depuis 1906

Daniel LE COUÉDIC – Le village Renouveau de Beg Meil : une pastorale hédoniste

Varia

Jean-Yves PLOURIN – Nantes en Bretagne ? Contribution de la toponymie et de la dialectologie

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Pornic

Discours d'ouverture de Bruno Isbled et de Solen Peron

Jacques Charpy (1926-2018) *In Memoriam*

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2018

